CHAPITRE 65

COIFFURES ET PARTIES DE COIFFURES

Notes.

- 1.- Le présent Chapitre ne comprend pas :
 - a) les coiffures usagées du n° 63.09;
 - b) les coiffures en amiante (asbeste) (n° 68.12);
 - c) les articles de chapellerie ayant le caractère de jouets, tels que les chapeaux de poupées et les articles pour carnaval (Chapitre 95).
- 2.- Le n° 65.02 ne comprend pas les cloches ou formes confectionnées par couture, autres que celles obtenues par l'assemblage de bandes simplement cousues en spirales.

TARIF DES DROITS DE DOUANE A L'IMPORTATION

Codification					Désignation des Produits	Droit d'Importation	Unité de Quantité Normalisée	Unités Comp- Iémentaires
	65.01	6501.00	00		Cloches non dressées (mises en forme) ni tournurées (mises en tournure), plateaux (disques), manchons (cylindres) même fendus dans le sens de la hauteur, en feutre, pour chapeaux.			
5 5				10 90	en feutre de poils ou de laine et poils	30 30	kg kg	N N
	65.02	6502.00	00		Cloches ou formes pour chapeaux, tressées ou fabriquées par l'assemb- lage de bandes en toutes matières, non dressées (mises en forme) ni tournurées (mises en tournure) ni garnies.			
5				10	en copeaux ou rubans de bois, paille, écorce, sparte, aloès, abaca, sisal ou			
					autres fibres végétales non filées	30	kg	N
5	[65.03]			90	autres	30	kg	N
8	65.04	6504.00	00	00	Chapeaux et autres coiffures, tressés ou fabriqués par l'assemblage de bandes en toutes matières, même garnis	30	kg	N
	65.05	6505.00			Chapeaux et autres coiffures en bonneterie ou confectionnés à l'aide de dentelles, de feutre ou d'autres produits textiles, en pièces (mais non en bandes), même garnis; résilles et filets à cheveux en toutes matières, même garnis.			
			10		résilles et filets à cheuveux :			
8				10	en cheveux	30	kg	_
8			20	90	autres.	30	kg	N
8			90	00	Chapeaux et autres coiffures en feutre, fabriqués à l'aide des cloches ou des plateaux du n° 65.01, même garnis autres:	30	kg	N
8				12	bérets	30	kg	N
8				13	bonnets.	30	kg	N
8				18	calottes, fez, chéchias et coiffures similaires	30	kg	N
8				35 40	casquettes	30 30	kg kg	N N
8				90	autres	30	kg	N
	65.06				Autres chapeaux et coiffures, même garnis.			
8		6506.10	00	00	- Coiffures de sécurité	2,5	u	N
					- Autres :			
8		6506.91	00	00	En caoutchouc ou en matière plastique	30	kg	N
8	a= a=	6506.99		00	En autres matières	30	kg	N
5	65.07	6507.00	00	00	Bandes pour garniture intérieure, coiffes, couvre-coiffures, carcasses, visières et jugulaires pour la chapellerie	30	kg	-